

Document d'Enregistrement Universel 2023

Extrait RSE

Déclaration de performance extra-financière (DPEF)



notamment que plus de 151 millions d'arbres ont déjà été plantés, au bénéfice de plus de 1,83 million de personnes.

Le fonctionnement de ce dispositif repose sur sept principes structurants, fondements de la charte Livelihoods, qui contribuent à son intérêt :

- ◆ la réduction d'abord : les crédits carbone générés par les projets Livelihoods ne viennent qu'en complément des efforts internes de réduction, et sont un des paramètres du chemin pour atteindre des objectifs de neutralité à horizon 2050 ;
- ◆ le principe d'additionnalité : les projets soutenus par Livelihoods n'auraient pas vu le jour sans son investissement en lien avec les développeurs de projets, dont la grande majorité sont des ONG, ce qui nécessite une étude pointue dans des contextes sociaux et écologiques complexes. Ce ne sont pas des projets sur étagère et standardisés, mais des projets qui nécessitent une approche systémique et sur mesure. Il s'agit, en partant des aspirations de communautés défavorisées et parfois marginalisées, de les aider à sortir de la pauvreté, en augmentant leurs revenus et en améliorant leur sécurité alimentaire ;
- ◆ des crédits carbone certifiés selon les plus hauts standards, Gold Standard et Verra (ex-VCS), qui valident du carbone effectivement séquestré (et non pas des estimations de réduction d'émissions ou des projections futures). De plus, chaque projet donne lieu à un suivi et des calculs d'impacts selon le référentiel des ODD des Nations unies, compte tenu de leurs contributions plus larges que simplement la séquestration carbone (pas de pauvreté, égalité entre les sexes, vie terrestre...) ;
- ◆ un risque entrepreneurial pour financer les projets dès leur origine : Livelihoods n'achète pas de crédits « sur le marché » issus de projets déjà engagés, en acceptant de verser une marge à un intermédiaire. Il aide des communautés en investissant pour eux dès le début, et en prenant un risque de 2 à 6 M€ sur chaque projet, sans garantie absolue de retour. Les communautés concernées n'ont pas les moyens de leurs projets sans cette prise de risque. Le financement du projet se fait sur les premières années, les résultats s'observent lorsque les arbres poussent par exemple, parfois cinq ans après que l'essentiel des investissements ait été fait ;
- ◆ une approche de long terme : les entreprises et les porteurs de projets, ainsi que les communautés, sont engagés sur des projets de 10 ans (projets énergie) à 20 ans (projets agricoles). Pendant cette période, le fonds aidera les communautés, suivra les projets et recevra au bout de quelques années des crédits. Des engagements de cette durée sont singuliers pour des coalitions d'entreprises ;
- ◆ des communautés locales directement bénéficiaires des projets : grâce aux ONG coordinatrices de projets au niveau local, les communautés bénéficient directement des avancées que les projets mettent en œuvre : accroissement de la fertilité des sols, agriculture régénérative, pratiques agroécologiques efficaces, restauration des écosystèmes, génération de revenus agricoles, forestiers, marins et amélioration des conditions de vie. C'est

2.5.7.3.2 Projets à haute valeur environnementale et sociale de contribution dont les fonds carbone Livelihoods

Hermès a rejoint, en juin 2012, les fonds carbone Livelihoods (LCF), une coalition d'entreprises finançant des projets de compensation carbone à haute valeur sociale et environnementale. Les actions de Livelihoods sont précisées ci-après et dans le chapitre relatif aux relations avec les parties prenantes (cf. § 2.7.2.1.4) expliquant

d'ailleurs un facteur clé de succès des projets, les communautés se mobilisent car elles y trouvent un avantage direct ;

- ♦ une approche de coalition d'entreprises animées par le même esprit : tous les investisseurs de Livihoods mutualisent leur engagement, et reçoivent donc des crédits issus d'un portefeuille de projets développés et discutés ensemble.

Les fonds Livihoods sont organisés par un système de compartiments successifs. Le premier compartiment LCF1 (Livihoods carbon fund 1 - 45 M€), ouvert en 2011, a été jusqu'à 2020 le seul à délivrer des crédits carbone. Hermès est également actionnaire depuis 2017 d'un second compartiment, LCF2 (65 M€), dont les premières livraisons ont eu lieu en 2021. De nombreux projets sont déjà lancés par ce fonds, en Inde, en Indonésie, au Kenya, au Rwanda et au Malawi, sur des projets agroforestiers, de mangrove ou d'énergie.

Capitalisant sur une expérience de 10 ans avec des investisseurs privés, Livihoods a annoncé fin 2019 le lancement d'un troisième fonds carbone (LCF3), dont le *closing* a été réalisé en juin 2021 et qui vise un objectif d'investissement de 150 M€ pour améliorer la vie de 2 millions de bénéficiaires dans les pays en développement. Le *board* de LCF3 a validé en 2022 plusieurs projets situés, entre autres, au Ghana, au Rwanda, au Pérou, au Népal et en Indonésie, qui ont commencé à être déployés en 2023.

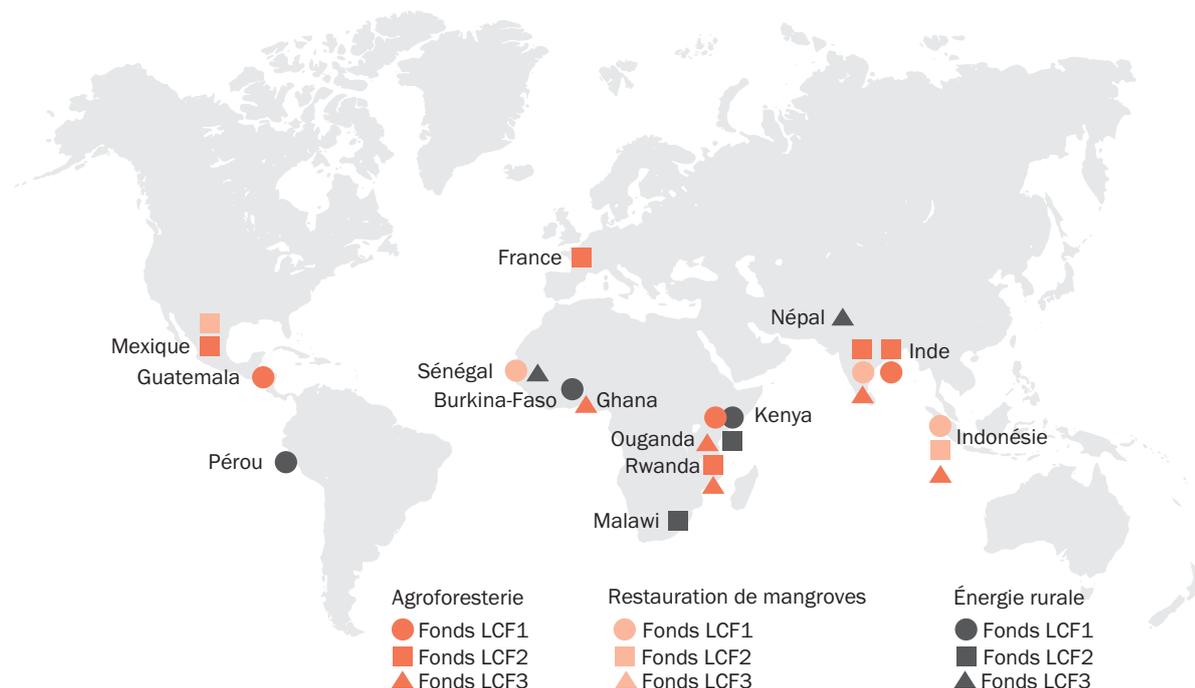
Ce sont ainsi plus de 260 M€ qui sont mobilisés pour la lutte contre le changement climatique avec les trois fonds Livihoods.

Hermès a confirmé son engagement en faveur du climat, des communautés et de la biodiversité par des investissements au sein de ce troisième compartiment LCF3. Chacun de ces fonds ayant une durée de vie de 20 ans, le groupe illustre sa philosophie long terme, sa capacité à se projeter sur des échéances lointaines (2040) et poursuit son engagement pour réduire les impacts du changement climatique.

Les projets Livihoods produisent des impacts positifs qui vont au-delà de la séquestration ou de la réduction d'émissions carbone, comme illustré par le schéma suivant :

LES FONDS CARBONE LIVIHOODS #1, #2 ET #3

25 projets d'envergure avec des résultats sociaux et environnementaux concrets



Objectifs visés

plus de 2,8 M de personnes bénéficiaires des projets	plus de 173 M d'arbres plantés	plus de 456 000 familles équipées de foyers de cuisson améliorés	plus de 148 752 hectares plantés ou préservés	26 M de tonnes de CO ₂ séquestrées sur 20 ans	25 projets en cours (Asie, Afrique, Amérique Latine, Europe...)
---	--	---	---	--	--

Livelihoods a lancé en mai 2023 un groupe de travail pour formaliser et mesurer davantage l'impact des projets sur la biodiversité. Bien que les projets aient des dimensions évidentes de protection de la biodiversité, l'objectif est d'être en mesure de les quantifier de manière robuste et scientifique. Un cadre de travail et une feuille de route seront présentés en février 2024 afin de définir des recommandations à suivre pour l'ensemble des projets, en alignement avec le cadre de reporting de la TNFD.

Les livraisons de carbone se développent à mesure que les arbres grandissent (les projets concernés s'étendent sur 20 ans). Elles ont été effectuées en 2023 après vérification par des auditeurs spécialisés (selon les normes Gold Standard et Verra - VCS), et Hermès a fait annuler tous les crédits lui étant attribués.

En complément de son investissement dans les fonds carbone Livelihoods, et pour respecter ses engagements, Hermès a choisi de

soutenir des projets proposés par EcoAct, acteur majeur en la matière depuis plus de 15 ans. Un des projets retenus, qui permet d'obtenir des crédits carbone certifiés Gold Standard, est situé en Ouganda, et consiste en l'équipement des populations locales en foyers de cuisson améliorés, évitant le recours au charbon de bois donc à la déforestation et améliorant la qualité de l'air intérieur des habitations. Un autre, sur la même problématique, est situé en Inde.

Jusqu'en 2022, Hermès comptabilisait ses crédits carbone chaque année sur la base des montants arrêtés par les Conseils d'administration des fonds carbone sous-jacents. L'année millésime retenue correspondait à la réalité de captation des projets, aux dossiers établis localement et préalablement par les ONG partenaires et au début des opérations de vérification par des tiers (Verra, Gold Standard), avec les résultats suivants :

Rappel des crédits carbone reçus et effacés tel que publié en 2022	2018	2019	2020	2021	2022
Crédits carbone reçus et effacés <i>en k tonnes eq CO₂</i>	36	44	46	81	127
% couverture des scopes 1&2 <i>market-based</i> (2019-2021)	82 %	100 %	100 %	100 %	100 %
% couverture des scopes 1&2 <i>market-based</i> et Transports (2022-2023)					100 %

Depuis 2022, les fonds carbone Livelihoods ont eu à faire face à des difficultés pour mettre en place les processus de vérification nécessaires, avec des délais allongés, sans impacts significatifs sur les volumes certifiés. Ces difficultés s'expliquent par les perturbations apportées par la Covid 19 et une forme de crise de croissance des organismes certificateurs, mobilisés sur un nombre exponentiellement croissant de projets. Pour appliquer un principe de précaution, Hermès a décidé en 2023 de modifier sa méthode de

comptabilisation. Les crédits carbone reçus et effacés ne seront désormais comptabilisés qu'à réception des factures attestant la fin des opérations juridiques de certification, donc relatifs à des crédits carbone d'années antérieures.

Cette approche conduit à minorer par prudence les montants reportés par le groupe, et introduit plus de variabilité sur le calendrier. Elle conduit aux résultats suivants, reconstitués sur les cinq dernières années par volonté de transparence :

CRÉDITS CARBONE REÇUS ET EFFACÉS

<i>En k tonnes eq CO₂</i>	2019	2020	2021	2022	2023	Cumul 2019 - 2023
Crédits carbone reçus et effacés	36	42	51	56	197	382
Rappel des scopes 1&2	41	39	37	31	22	170
Rappel du poste Transport de marchandises (postes #4 et #7 dans le scope 3)				91	100	191
Total de l'engagement de couverture	41	39	37	122	122	361
% couverture des scopes 1&2 <i>market-based</i> (2019-2021)	88 %	> 100 %	> 100 %	> 100 %	> 100 %	
% couverture des scopes 1&2 <i>market-based</i> et Transports (2022-2023)				46 %	> 100 %	> 100 %
Écart crédits effacés vs engagements	- 6	3	13	- 67	76	20
Écarts cumulés	- 6	- 3	11	- 56	20	
% crédits vs émissions carbone groupe	7 %	8 %	10 %	9 %	30 %	

Sur l'ensemble de la période, Hermès respecte son objectif de 2019 de compenser ses émissions à hauteur de ses scopes 1 et 2 (compensation à hauteur de 224 % en cumul). En 2022, Hermès a décidé d'ajouter un nouvel objectif, complémentaire des scopes 1 et 2, et d'inclure également la compensation des émissions liées à ses transports internes et externes. Pour respecter ses engagements et tenir compte de l'impact défavorable du changement de méthode,

le groupe a renforcé ponctuellement ses achats de crédits carbone en 2023. Il conforte ainsi le respect de ses objectifs globaux (scopes 1 et 2 et transports sur la période) avec un bonus de 20 kt eq CO₂ d'écart (soit 5 % au-dessus de son objectif sur la période 2018-2023). Sur 2023, le groupe a compensé ses émissions à hauteur de 30 %.

Cet investissement volontaire dans des projets de compensation carbone s'inscrit dans une stratégie de croissance progressive du taux de couverture des émissions résiduelles du groupe, avec pour cible une situation intermédiaire de 50 % entre 2030 et 2040, et de 100 % des émissions résiduelles en 2050, dans l'optique du « net zéro ». Les livraisons de ces crédits carbone vont en effet s'accélérer dans les prochaines années avec l'atteinte des objectifs des fonds LCF. Il est important de mentionner que SBTi a pris position en

septembre 2022 dans une note « Net zéro : l'urgence au-delà de l'atténuation de la chaîne de valeur est essentielle. » En clair, SBTi incite les entreprises à prendre la direction initiée par Livelihoods dès l'origine, à savoir s'engager dans des projets sociétaux d'envergure, en les reconnaissant comme un moyen efficace de lutter contre les changements climatiques. Les actions de la maison sont donc complètement en ligne avec la position de SBTi sur la compensation carbone.

2.7.2.1.3 Fondation d'entreprise Hermès (cf. chapitre 1 « Présentation du groupe et des résultats », § 1.11)

Être aux côtés de celles et de ceux qui agissent en faveur du bien commun, telle est la mission de la Fondation d'entreprise Hermès depuis sa création en 2008. Une de ses spécificités est d'être opératrice – ou semi-opératrice –, c'est-à-dire qu'elle déploie des programmes spécifiques ou elle est l'acteur majeur dans les domaines de la création artistique, de la transmission des savoir-faire, de la préservation de la biodiversité ou de la solidarité afin d'agir au plus juste sur le terrain en réponse à des besoins ciblés. Qu'ils soient artistes, porteurs de projets ou simples élèves, les bénéficiaires de ses actions peuvent ainsi éprouver très concrètement en quoi la Fondation contribue, à son échelle, à la fabrique d'un monde meilleur.

En 2023, la Fondation a poursuivi ses engagements à travers ses programmes.

Transforme, nouveau programme dédié au spectacle vivant, est un festival itinérant imaginé avec quatre partenaires : La Comédie de Clermont-Ferrand, Les SUBS à Lyon, le Théâtre de la Cité internationale et le Théâtre national de Bretagne à Rennes. Afin de faire rayonner la vitalité des arts de la scène vers d'autres territoires et de se tourner ainsi vers de nouveaux publics, Transforme aspire à mettre en mouvement les spectateurs comme les artistes à travers une programmation pluridisciplinaire. Inaugurée en novembre 2023 à Paris, cette première édition comprend 15 spectacles hybrides programmés jusqu'au printemps 2024 par les théâtres partenaires. Par ailleurs, toujours dans le cadre de son engagement en faveur de la création, la Fondation a cette année produit et programmé dix **expositions** d'art contemporain au sein de ses quatre espaces répartis en Europe (Bruxelles et Saint-Louis-lès-Bitche) et en Asie (Tokyo et Séoul). Dédié à la photographie contemporaine, le programme **Immersion** a fait l'objet en 2023 d'une mise en lumière particulière à New York au sein de l'International Center of Photography qui a présenté une exposition collective réunissant les trois derniers lauréats de ce dispositif. Enfin, le programme des **Résidences d'artistes** a permis pour sa part à la plasticienne Bianca Bondi de produire des sculptures textiles inédites au sein de la Holding Textile Hermès avec la complicité des artisans du site.

Héritage de la culture artisanale de la maison, la transmission constitue naturellement l'un des axes d'engagement de la Fondation. Le programme **Manufacto** poursuit ainsi son déploiement, pour la huitième année consécutive, parmi les établissements scolaires. Répartis dans 15 académies – dont La Réunion – depuis la rentrée 2023, 2 100 élèves du primaire au lycée découvrent avec un enthousiasme toujours aussi vif les métiers de la main lors de séances sur le temps scolaire. Ouverte aux professionnels des savoir-faire que sont les artisans, designers et ingénieurs, l'**Académie des savoir-faire** a été élargie cette année aux architectes, en raison du matériau auquel était dédiée cette 6^e édition – la pierre – placée sous la direction pédagogique de l'architecte Lina Ghotmeh. À l'intention des étudiants engagés dans la professionnalisation, les différents projets du programme **Artistes dans la Cité** ont continué d'être abondés par la Fondation, et en premier lieu le dispositif de bourses sur critères sociaux destinés aux talents de demain engagés dans un cursus supérieur de danse, théâtre ou cirque. À la rentrée 2023, toutes promotions confondues, 140 étudiants étaient ainsi soutenus financièrement dans ce cadre.

Alors que l'on mesure chaque jour la prégnance des enjeux écologiques, la Fondation se mobilise auprès des générations de demain à travers Manuterra, un dispositif de sensibilisation au monde vivant. Pour la 3^e édition de ce programme, plus de 600 élèves répartis dans 10 académies abordent ainsi les savoir-faire de la permaculture à travers l'aménagement d'une parcelle de jardin au rythme des saisons. En parallèle, la Fondation est également engagée auprès de différents porteurs de projets qui, sur le terrain, contribuent à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes à travers de multiples leviers.

Enfin, le programme interne **H3 – Heart, Head, Hand**, qui structure l'action solidaire de la Fondation d'entreprise Hermès, a achevé sa 4^e édition avant d'être reconfiguré avec le concours de la direction des Ressources humaines du groupe. Outre le soutien financier accordé à des projets identifiés par des collaborateurs de la maison, un format de mécénat de compétences leur est désormais proposé, leur permettant d'agir directement auprès d'associations dans le cadre de créneaux pris sur le temps de travail.

Le mécénat de compétences dans le cadre d'H3 a notamment été déployé par certaines filiales (Suisse, Hermès Horloger, Royaume-Uni) et dernièrement en France par l'équipe Hermès Services groupe (HSG) et HMS. L'objectif est de proposer aux collaborateurs volontaires jusqu'à cinq jours par an pour réaliser une ou plusieurs missions auprès d'une association. Afin de mettre en relation les associations sélectionnées avec les collaborateurs et présenter les missions proposées, un forum des associations a été organisé en juin 2023 par HSG et en octobre par HMS. Il peut s'agir de mentorat, de préparation et/ou distribution de colis alimentaires ou de première nécessité. La dynamique collective est lancée et va s'étendre à d'autres territoires.

La Fondation entre en 2023 dans son quatrième mandat quinquennal (avril 2023 – avril 2028) assorti d'un budget renforcé de 63 M€ sur cinq ans.

2.7.2.1.4 Impacts sociaux des programmes de contribution carbone

L'ensemble des programmes présentés au § 2.5.6.3 ont tous des bénéfices sociaux qui sont mesurés et suivis avec les partenaires sélectionnés par Hermès.

Fonds Carbone Livelihoods

Hermès est partenaire depuis 2012 du fonds Livelihoods Carbon Fund (LCF) qui visent à améliorer durablement les conditions de vie de communautés défavorisées en développant des projets à large échelle ayant un réel impact contre le changement climatique et contribuant simultanément aux populations locales et à la restauration de la biodiversité. La restauration des écosystèmes, l'agroforesterie et l'agriculture de conservation ont la capacité non seulement de séquestrer du carbone durablement, mais aussi de faire prospérer la nature et les communautés aux quatre coins du monde.

LCF a pour vocation d'investir dès l'origine (avec une approche entrepreneuriale et un risque d'investissement) dans trois types de projets (écosystèmes, agroforesterie, énergie) en Afrique, en Asie, en Amérique latine et également en France. Le fonds rassemble 10 partenaires dans ses compartiments LCF1 & LCF2 : Danone, Crédit Agricole, CDC, Schneider Electric, La Poste, Hermès International, Voyageurs du Monde, SAP, Firmenich et Michelin.

Certaines de ces entreprises comme Hermès ont rejoint également le fonds LCF3 avec le groupe Bel, Chanel, DEG, Eurofins, le Fonds pour l'Environnement mondial, le groupe L'Occitane, Mars, Mauritius Commercial Bank, McCain Foods et Orange.

La durée initiale des fonds est de 24 ans, et la durée d'un projet varie entre 10 et 20 ans. En participant à ces trois fonds, et ce depuis 12 ans maintenant, Hermès s'engage en faveur du développement économique local, de la protection de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

INDICATEURS CLÉS DU FONDS LCF1

Résultats du 1^{er} Fonds Carbone Livelhoods (9 projets) :



	Résultats sociaux	Résultats environnementaux	Résultats économiques
Objectifs macro	Nombre de personnes bénéficiaires ¹ : 961 000 personnes positivement impactées à date	Nombre d'arbres plantés ³ : 127 millions à date	Capacité d'investissement du fonds : 45 millions d'euros
Catégories d'impact	1 POUR LE PROGRES Nombre de foyers soutenus 193 987	13 MOINDRE RISQUE DE CATASTROPHES CLIMATIQUES Quantité de carbone séquestrée ou évitée 8 MtCO₂ eq. prévues 3,8 MtCO₂ eq. vérifiées à date	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS Durée d'engagement 20 ans
	4 QUALITÉ DE L'ÉDUCATION Nombre d'agriculteurs formés ² 24 324	15 LA VIE TERRESTRE Hectares plantés ou préservés 27 030 hectares	
	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES Nombre de foyers améliorés distribués aux familles (principalement aux femmes) 120 000	14 LA VIE AQUATIQUE Hectares convertis à des pratiques d'agriculture durable 16 750 hectares	

Définitions

- (1) Nombre de personnes impliquées qui sont positivement touchées par les activités du projet.
(2) Agriculteurs formés à des pratiques d'agriculture durables.
(3) Arbres, graines, propagules (mangroves et arbres agroforestiers) plantés dans le cadre des activités du projet.

INDICATEURS CLÉS DU FONDS LCF2

Résultats du 2^e Fonds Carbone Livelhoods (9 projets à date) :



	Résultats sociaux	Résultats environnementaux	Résultats économiques
Objectifs macro	Nombre de personnes bénéficiaires ¹ : 868 300 personnes positivement impactées à date	Nombre d'arbres plantés ² : 31 millions à date	Capacité d'investissement du fonds : 65 millions d'euros
Catégories d'impact	1 POUR LE PROGRES Nombre de foyers embarqués 177 530	13 MOINDRE RISQUE DE CATASTROPHES CLIMATIQUES Quantité de carbone séquestrée ou évitée (objectif) 10,3 MtCO₂ eq 200 KtCO₂ eq	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS Durée d'engagement 20 ans
	4 QUALITÉ DE L'ÉDUCATION Nombre d'agriculteurs formés 43 233	14 LA VIE AQUATIQUE Hectares plantés ou préservés 9 321	8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIE INCLUSIVE Associations d'agriculteurs 849 renforcées 347 créées
	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES Nombre de femmes soutenues ³ 121 361	15 LA VIE TERRESTRE Hectares convertis aux pratiques d'agriculture durable 34 865 hectares	
6 LA VIE AQUATIQUE Groupes d'entraide mis en place 557			

Définitions

- (1) Nombre de personnes impliquées qui sont positivement touchées par les activités du projet.
(2) Arbres, graines, propagules (mangroves et arbres agroforestiers) plantés dans le cadre des activités du projet.
(3) Nombre de femmes participant à des formations sur la fabrication de foyers améliorés et/ou d'agroforesterie et à des activités de restauration des écosystèmes naturels.

Un troisième Fonds Carbone Livelihoods (LCF3) vise un objectif d'investissement de 150 M€ pour améliorer la vie de 2 millions de bénéficiaires dans les pays en développement. Dans la continuité de LCF1 (2011, 45 M€) et LCF2 (2017, 65 M€), ce nouveau fonds à impact investit dans des projets communautaires pour la restauration des écosystèmes naturels, l'agroforesterie et l'agriculture régénérative. Avec le fonds LCF3, ce seront 1 million de personnes supplémentaires impactées positivement avec les projets mis en place.

Ce sont ainsi plus de 260 M€ qui sont mobilisés pour l'aide à des communautés défavorisées, la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité. Pleinement opérationnel, le fonds a approuvé deux premiers projets d'envergure. Un projet d'agroforesterie au Ghana est destiné à accompagner sur 17 000 hectares l'adaptation au changement climatique de petits producteurs de cacao et à améliorer leurs conditions de vie.

Le second est situé au Rwanda à proximité du Parc National Nyungwe, un des sites les plus importants pour la conservation des oiseaux et de certains mammifères en Afrique et reconnu comme Site du Patrimoine Mondial par l'Unesco. Le projet a pour objectif de mettre en place des pratiques agroécologiques avec des producteurs de thé. Les populations locales pourront bénéficier de nouvelles sources de revenus et pérenniser leur ancrage local. Un suivi annuel sera fait dans le cadre de la participation d'Hermès à LCF3.

Les projets sélectionnés par Livelihoods pour les premiers fonds lancés (LCF1 et LCF2) génèrent déjà des bénéfices pour les communautés locales, pour les écosystèmes, mais également pour les partenaires au sein du fonds, qui obtiennent au fil du développement des projets, et au prorata de leur investissement, des crédits carbone à fort impact environnemental et social.

Ces projets, dont une des caractéristiques est d'étendre leur portée à très large échelle, sont notamment les suivants :

- ◆ **Restauration et préservation d'écosystèmes naturels**, par exemple des mangroves. Près de 10 500 hectares ont ainsi, depuis plus de 10 ans, été replantés en Casamance (projet « Océanium ») et 4 500 hectares dans le delta du Gange (projet « News »). Avec une forte dimension pédagogique envers les populations locales, ces projets les sécurisent (protection contre les cyclones ou l'invasion des eaux salées) et apportent des ressources alimentaires par la régénération des écosystèmes. Le projet « Yagasu », en Indonésie, sur 10 000 hectares, s'est heurté à la mise en place de fortes subventions gouvernementales pour l'implantation de mares pour de l'élevage intensif de poissons. 50 % des surfaces sont cependant préservées grâce aux efforts conjoints de LCF et du partenaire. Le projet « Pronatura » situé au Mexique a été également initié pour restaurer les services écosystémiques de la mangrove et améliorer la résilience du territoire ;
- ◆ **Agroforesterie et restauration des sols par des pratiques agricoles durables**. Avec le soutien de la Fondation Naandi, les communautés tribales Adivasi de la vallée d'Araku ont par exemple planté 6 millions d'arbres (fruitiers, bois de chauffe et de construction...) dont 3 millions de caféiers, via des modèles agroforestiers, avec l'objectif de tripler ces plantations dans les prochaines années avec le projet LCF2 (le projet total doit couvrir 14 500 hectares replantés). Au Guatemala, 1 750 hectares d'arbres et de plantes vivrières sont plantés sur la montagne du

Cerro San Gil (projet « Fundaeco ») et permettent aux familles paysannes d'augmenter leur sécurité alimentaire et leurs revenus, tout en protégeant la biodiversité. 1 615 hectares ont d'ores et déjà été plantés, impactant positivement 400 personnes (sur les 500 visées). Elles disposent maintenant de revenus provenant du caoutchouc, de la cardamome et du ramboutan.

Au Kenya (projet VI « Agroforestry ») sur les pentes du mont Elgon, à proximité du lac Victoria, les moyens de subsistance de 15 000 petits exploitants agricoles vont s'améliorer par une intensification de l'agriculture respectueuse des ressources naturelles (*Sustainable Agricultural Landscape Management – SALM*) déployée déjà sur la moitié des hectares prévus. La production laitière s'est déjà développée au bénéfice de près de 7 000 exploitants. Le projet contribue également à la protection des ressources en eau et génère des impacts sociaux positifs pour le travail des femmes.

Au Rwanda, avec Arcos, l'ambitieux projet de replantation de 3 495 176 arbres selon un schéma d'agriculture de conservation s'est déployé sur 15 466 hectares et touche près de 25 000 fermiers avec une distribution de bétail financé par des opérations de microcrédit.

En Inde, le projet « Pradan » permet de replanter, sur plus de 3 200 hectares, plus de 3,6 millions d'arbres qui hébergent des vers à soie Tasar, avec un objectif de reconstitution de la biodiversité sur 3 600 hectares complémentaires, et de contribuer ainsi au développement de cette activité liée à la soie localement avec plus de 5 000 créations d'emploi prévues. Chacune des 4 835 familles devrait pouvoir toucher un revenu décent.

Au Mexique, dans la région montagneuse d'Oaxaca, Livelihoods et ses partenaires ont lancé un projet de culture de café agroforestier ombragé pour restaurer l'écosystème montagneux fragile local, tout en aidant plus de 3 000 petits exploitants à améliorer leurs revenus. Ce projet de 20 ans a été mis en œuvre par la coopérative locale CEPCO, qui compte plus de 30 ans d'expérience avec les producteurs de café dans la région. L'initiative Livelihoods-CEPCO a permis de restaurer et de préserver 2 325 hectares, ainsi que de générer 865 000 de CO₂ sur toute sa durée. La coopérative œuvre à maintenir la dynamique dans un contexte où le cours du café bio est rattrapé par celui de l'agriculture conventionnelle.

- ◆ **Accès à l'énergie rurale réduisant la déforestation**. Au Kenya, les projets « Hifadhi » équipent comme prévu 120 000 ménages de foyers à bois améliorés qui, en réduisant notablement la consommation de bois, diminuent la pression sur les forêts, les temps de collecte du bois pour les familles, ainsi que les expositions aux fumées toxiques.

Au Burkina-Fasso, avec l'appui de l'ONG Tiipaalga, 31 089 foyers améliorés ont été installés dans les villages par leurs habitants, avec une démarche visant à sécuriser leur utilisation sur la durée dans une zone sahélienne. Les femmes ont été formées pour l'entretien et la réparation des installations. Grâce au soutien financier de l'AFD (Agence française de développement), un volet agroforesterie a été ajouté à ce projet.

Au Pérou, dans les Andes péruviennes, le projet « IIFY » (du nom de l'ONG *Instituto Trabajo y Familia*) a installé 30 000 foyers à bois améliorés avec un impact significatif contre la déforestation.

Au Malawi, le projet « Chitetezo » a équipé 5 000 familles d'accès à l'eau potable et installé plus de 61 000 foyers de cuisson améliorés selon un schéma commercial innovant.

- ♦ **Agriculture régénératrice.** Pour la première fois en Europe, LCF2 avait déployé en 2022, en Région Bretagne, France, le projet « Sols de Bretagne ». En forte interactivité avec les parties prenantes locales (la Région Bretagne, la Chambre d'agriculture régionale et l'Association locale Sols d'Armorique), ce projet accompagne une centaine d'agriculteurs dans la transition vers une agriculture régénératrice sur 11 000 hectares, ainsi que de séquestrer 133 000 tonnes de CO₂ en 10 ans. L'objectif est que les agriculteurs mobilisent des leviers techniques comme moins de labour, du couvert en continu, une diminution des intrants, la rotation des cultures pour que le sol en soit enrichi et la biomasse améliorée. Les pratiques agricoles doivent évoluer pour un bénéfice environnemental mais également social, en attirant des jeunes agriculteurs motivés par ces changements. De nombreux indicateurs ont été mis en place pour démontrer l'impact de ces modifications de pratiques. 93 agriculteurs au sein de ce programme ont été recensés à septembre 2023.

En 2023, depuis leur création, les projets LCF1 et LCF2 présentés ci-dessus ont contribué à replanter 151 millions d'arbres, soit une surface équivalente à cinq fois celle de Paris et ont impacté la vie de plus de 1,83 million de personnes, en équipant plus de 294 000 familles de foyers de cuisson améliorés qui réduisent la déforestation et préservent la santé des femmes, avec une cible de près de 16,6 millions de tonnes de CO₂ séquestrées ou évitées sur la période (les projets durent entre 10 et 20 ans). Ils contribuent donc à compenser, sur une base volontaire, les émissions carbone d'Hermès (§ 2.5.6.3.2).

Autres projets

En complément du fonds Livelihoods et sur la recommandation d'experts du sujet, Hermès a choisi de soutenir des projets présentés par la société EcoAct et situés en Ouganda. Reconnue comme un acteur majeur de la compensation carbone, cette société existe depuis 2008 et a soutenu plus de 370 projets dans 36 pays avec un accompagnement dédié et une mise à jour constante des indicateurs d'impact.

Le projet Bihar Cookstoves vise à remplacer les techniques de cuisson inefficaces et responsables de déforestation par des foyers de cuisson améliorés, durables et économes en énergie. Lancé en 2021, il a déjà démontré des bénéfices sociaux notamment pour les femmes, souvent en charge de la collecte du bois de chauffage et a permis d'améliorer la qualité de vie des foyers grâce à la réduction de la pollution intérieure. Hermès soutient ce projet depuis 2023.